

Monsieur

X | je N'ai pas Le Bonheur d'être stigmatisé
au Contraire je suis si facile à Mettre
en Colère il M'est impossible de discuter Le Moindre
intérêt froidement C'est Le résultat du genre
nerveux que j'ai des plus délicat un philosophe qui
sait que tous Les humains N'ont pas été jetés
Dans Le même Moule et qu'il y a Chez eux
autant de variété au Moral qu'au physique aurait
Plaint un pauvre diable atteint d'une pareille maladie
Mais Comme j'out été prud'homme vous avez trouvé
Plus Commode et plus juste de me traiter de sot
et d'insolent un tel arrêt n'exige pas Beaucoup
d'étude Mais je vous pardonne de toute Mon âme
je Connais Les hommes je sais que pour Leur plaire



X
et obtenir d'eux Ce qu'on désire et faut être
Prodigue de Louanges et de respects, Mais Ce
qui me pousse surtout C'est qu'un Magistrat
Plébeien élu par des prolétaires qui est Continuellement
en Contact avec des ouvriers Comme Lui, aille jusqu'à
exiger de Ceux qui vont Le Consulter L'air Les
Manières et Le ton d'un pauvre solliciteur qui
fait antichambre Chez un ministre ô vanité des
vanités.

je vous Salue
Delestrae

Copie de La réponse (Deux heures après réception)

à M^r Delestrae ^{typen de l'écrit}
quiverie 5 février, 1826.

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre à la lettre dans la
quelle vous déclarez être "vif, emporté et facile à mettre
en colère. Puisque vous me donnez tort d'en pas vous
avoir plaint, au lieu de vous avoir blâmé, je courrais
~~me plaindre~~ que vous étiez à plaindre. Mais vous, Monsieur,
pourquoi ne me plaignez vous pas? Pourquoi ne
blâmez vous? Croyez vous que je sois exempt de toute
infirmité? Vous être dans une erreur facile à déve-
ner, ^{un} homme tel que vous, Monsieur, ne doit pas igno-
rer qu'il y a des colères de diverses espèces pour savoir que

espondance

Celle qui est prompte à faire explosion ressemble à l'éclair qui disparaît soudainement; C'est la caractéristique de celle dont je suis affligé. J'ai donc le droit de demander de réclamer une part de votre indulgence, mais une part bien minime auprès de la considération que vous méritez vous, Monsieur, dont les accès de colère durent cinq jours.

Reuilly être persuadé que je n'ai jamais exigé d'autre
forme de la part de ceux qui viennent me consulter que
celle dont je fais usage quand je me présente chez autrui
et que loin de déplorer votre malheureuse altération, je
suis même fort heureux de la quelle n'a procuré le avantage
de votre connaissance. En conséquence, je me fais un devoir de
vous remercier de vos ~~bonnes~~ observations, vous priant de
m'indiquer vos lumières chaque fois qu'il vous plaira d'assister
cette obligation.

J'espère que lorsque votre langue colère sera dissipée, vous
considérerez d'avoir ^{été} la victime non faite de propos de ce scélérat
mais bien en voulant se joindre à vos calomnies contre
la vertueuse et laborieuse épouse de mon voisin, le malheureux
mais respectable paralytique Perronnet.

Donn cette attente, j'ai l'honneur d'être avec une
considération égale à l'objet mépris que vous me témoignez.

Votre tout Dévoté et
compagnant serviteur,

James

qu'on s'est

1ⁱⁿ
11

Lettre et réponse

Débaton

P. février

1836

Monsieur

Monsieur Charnier

Monsieur Barthélemy

N° 11 au 3^m a Lyon